

# Mamers Catho Contact



Paroisses de  
Mamers  
Sainte-Marie-en-Saosnois  
Dangeul  
Marolles-les-Braults  
Neufchâtel-en-Saosnois  
La Fresnaye-sur-Chédouet  
Saint-Cosme-en-Vairais

Journal d'informations de l'ensemble paroissial de Mamers

FaceBook Ensemble Paroissial Mamers  
[mamers@sarthe catholique.fr](mailto:mamers@sarthe catholique.fr)

Février-Mars 2020 N°35

## Se préparer au Carême et bien le vivre

« Seigneur, tu nous accordes Dieu, se réconcilier avec Lui et avec ce temps de carême pour nous son prochain, prendre soin de la former à la vie avec le Christ et nous nature, vivre et si possible organiser alimenter de ta Parole ; que notre des temps de partage, etc...A chacun effort de pénitence nous obtienne la son Carême, à chacun ses efforts. Cette période sera un temps de fidélité à te servir et le goût de te prier d'un même cœur ».

Cette prière liturgique (mercredi 3ème semaine du Carême) résume en quelque sorte ce qu'est le Carême, cette période de quarante jours sans compter les dimanches, qui précède Pâques, et qui invite à se préparer à célébrer le Mystère Pascal.

En effet la fête de Pâques est pour les chrétiens du monde entier au coeur de leur foi. On y célèbre la résurrection du Seigneur après sa mort. L'Eglise, pour aider les fidèles, propose d'entrer en Carême par la liturgie. Ce sera au lendemain du Mardi Gras : le Mercredi des Cendres. Ce jour-là les chrétiens se verront imposer des cendres sur la tête comme un appel à la conversion. La période qui s'ouvrira le 26 février nous est donc offerte comme un temps d'exercice, un temps pour vivre avec l'Evangile comme boussole.

Le Carême est traditionnellement un temps de jeûne, de pénitence de prière et de partage. Il peut être bon dès le début de ce mois de février de s'y préparer en se donnant des objectifs concrets: se libérer de penchants mauvais, se rapprocher de

Dieu, se réconcilier avec Lui et avec son prochain, prendre soin de la nature, vivre et si possible organiser des temps de partage, etc...A chacun son Carême, à chacun ses efforts. Cette période sera un temps de combat spirituel, un temps de conversion, de retour vers Dieu. Entendons bien ce que dit le Concile Vatican II sur le Carême : « la pénitence du temps de Carême ne doit pas être seulement intérieure et individuelle, mais aussi extérieure et sociale » (SC110).

Saisissons-nous des propositions du Synode de notre diocèse pour lancer des petites fraternités locales partout où cela est possible, c'est à dire partout là où il y a des baptisés, au niveau de notre village, de notre quartier ou du pâté de maisons.

Si avant le Carême ce n'est pas encore le Carême, n'attendons pas qu'il soit trop tard pour le vivre, ou pour prendre des initiatives qui aideront toute l'Eglise à se mettre résolument à la suite du Christ et à témoigner de l'amour de Dieu pour cette humanité si fragilisée.

Abbé Christian Le Meur

## Sommaire

- p 2&3 : Les inventaires de 1902 et 1906
- p 4 : Déclaration des évêques sur la bioéthique
- p 5 : Acolytes ou servants d'autel (1/3)
- p 6 : Poésie et prier avec les saints
- p 7 : Journée des malades
- p 8-10 : Messes fév. mar. et avr.
- p 11 : Echo d'une réunion à Marolles
- p 12 : Il faut sauver les orgues de Mamers
- p 13 : Apporter la communion aux malades, un rituel à soigner.
- p 14 : Comptes rendus d'A.G.
- p 15 : Nos peines et nos joies
- p 16 : Agenda et Initiatives

Téléphone : 02 43 97 62 14  
paroisse-mamers.fr



# Églises d'hier et d'aujourd'hui : les inventaires de l'évêque et de l'Etat en 1902 et en 1906 dans la petite paroisse d'Avesnes en Saosnois



Gravure satirique de l'époque sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat

## 1900-1906 : la Croix et Marianne.

Depuis 1801 sous Napoléon 1<sup>er</sup>, les rapports entre l'état français et l'Eglise sont régis par le concordat. Un siècle plus tard, c'est dans un contexte tendu qu'est votée la loi sur les associations du 1 juillet 1901. Celle-ci a en partie pour but de contrôler les congrégations en leur imposant une autorisation du parlement. En 1902 Emile Combes engage une politique anticléricale, s'attaquant principalement aux congrégations. Hostilité vis-à-vis de l'influence de l'Eglise chez nombre d'élus républicains d'un côté, raidissement du Vatican de l'autre, conduiront à la loi de séparation du 9 décembre 1905. Outre les grands principes d'indépendance, de non-ingérence, de liberté de culte, interviennent des contraintes très précises : en particulier le changement du mode de rétribution des prêtres et la possibilité pour l'état de récupérer les biens de l'Eglise, désormais gérés par des associations culturelles laïques. Et, dès 1906, l'état diligente un inventaire des biens meubles et immeubles effectué par un fonctionnaire dans chaque lieu de culte. Ces inventaires ont donné lieu à des heurts et oppositions de diverses natures de la part des hommes d'église et des fidèles - notamment dans nos provinces du Grand Ouest. Qu'en a-t-il été dans notre diocèse et dans nos paroisses ? Une partie de la réponse se trouve dans nos archives diocésaines et départementales.

## 1902 : l'évêque du Mans anticipe les jours à venir.

Monseigneur de Bonfils alors évêque du Mans pressentait-il les temps à venir ? Probablement. Toujours est-il qu'il a organisé un « Inventaire général des paroisses » du diocèse à renseigner par chaque desservant. Réparti en onze titres qui vont des édifices religieux, église bien sûr, mais aussi presbytère, cimetière avec état précis du bâti et des meubles, jusqu'aux éléments moraux concernant la population

en passant par les biens de la fabrique, l'état des archives, les registres paroissiaux et des demandes étonnantes concernant les éventuelles fortunes identifiées. Pour Avesnes la précision des demandes et des réponses de l'abbé Guérineau, (libellées d'une belle écriture) nous fournissent de précieux renseignements. Par exemple, il indique que la cloche de 1829 avait été parrainée par M Pélisson de Gennes et la marquise de Barville et mieux encore que l'horloge, datée de 1759 était due à « M Louis Chaubert, abbé de l'abbaye royale de Ste Geneviève Du Mont ». Bien sûr, un tel état des lieux était utile dans la perspective de contacts plus ou moins rugueux à venir entre l'Eglise et le « bras armé de la république ». Mais il nous étonne aussi par certaines questions sous des intitulés tels que « religion éducation et mœurs » mais aussi « histoire et antiquités » qui prouvent que l'évêque se préoccupait surtout de l'état spirituel et culturel de toutes ses paroisses au-delà des débats futurs avec les représentants de l'état. Les paroissiens d'Avesnes sont identifiés par leur curé comme : « Très respectueux avec le prêtre » et plus loin, on lit : « Les hommes, sans être pratiquants en grand nombre aiment à venir à la messe. Tout le monde se prépare à mourir. Bonne population, tranquille, pacifique, honnête. Quelques familles de 7 et 8 enfants. »

| QUESTIONS   | REPONSES  |
|---|---|
| Art. IV. — RELIGION, EDUCATION, MOEURS  |   |
| 254. — Esprit général et habitudes de la population au point de vue : 1° de la religion, 2° de ses relations avec le prêtre .....   | 1° Population religieuse.<br>2° Très respectueux avec le prêtre.  |
| 255. — Nombre moyen des pascalisants et pascalisantes (moyenne prise sur les trois dernières années).....   | Cheteux : 12. — Femmes à Mlle : 110.<br>Jeunes gens : 22. — Jeunes filles : 120.  |
| 256. — Pratique générale du culte : offices, sacrements, cérémonies. Education moyenne des habitants (instruction, moralité) Mœurs et coutumes locales. — Nombreuses familles ..... | Les hommes, sans être pratiquants en grand nombre, aiment à venir à la messe, tout le monde se prépare à mourir. Bonne population, tranquille, pacifique, honnête. Quelques familles de 7 et 8 enfants. |
| 257. — Statistique des prêtres, religieux et religieuses originaires de la paroisse .....   | Simon Guilloreau, né à Avesnes, en 1771, vicaire à St-Remy de Plain, au commencement de la Révolution, vicaire curé de la même paroisse, en janvier 1833, confesseur de la foi.                         |

état de la population d'Avesnes d'après le curé Guérineau



## 1906 : « la visite » de l'agent des domaines à Avesnes-Nauvay

Alors, dans cette petite paroisse, dans cette période de tension entre le pouvoir et la hiérarchie catholique comment l'inventaire exigé par le gouvernement a-t-il pu se dérouler ?

Tout d'abord, le document type dont nous avons la copie est plus restreint et ne comporte que des items matériels et des constats factuels sur le déroulement de l'inventaire.

Nous apprenons ainsi que si les membres de la fabrique et le curé requis pour être présents à l'inventaire étaient bien présents, ils ont néanmoins refusé de signer le procès-verbal, suivant en cela la consigne de « résistance passive » donnée par la hiérarchie. Il n'y a donc ni violence ni pleine coopération. Une chapelle, revendiquée par la famille de Charencey est barricadée et interdite au fonctionnaire qui n'a pu « ni y pénétrer ni voir ». M de Charencey revendique par ailleurs la propriété de nombreux objets comme ostensor, chasubles, lampe du Saint Sacrement etc... M le curé revendique quant à lui une cloche et tout le mobilier du presbytère. D'autres paroissiens ont de même signalé que leur appartenaient divers objets présents en l'église.

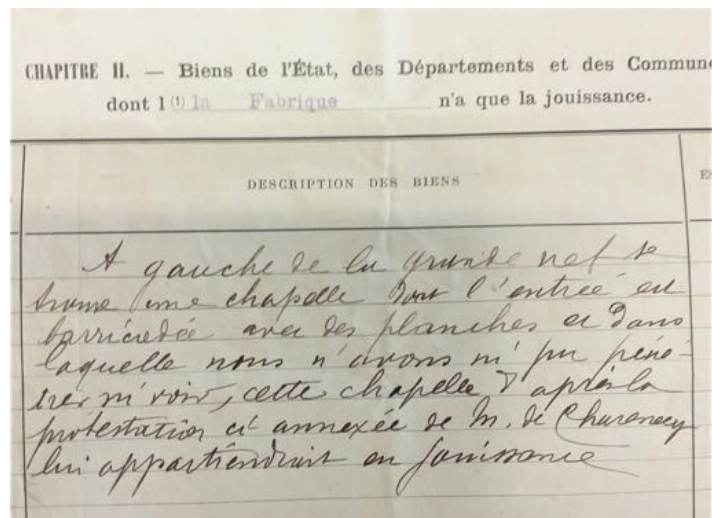
### Du conflit à l'apaisement

Nous savons aujourd'hui, qu'en aval de la loi, un apaisement relatif des relations entre l'Eglise et l'état s'est progressivement établi du fait d'une posture moins sectaire de certains ministres d'une part et d'autre part d'une certaine acceptation de la part du Vatican.

Le déroulement des inventaires de 1902 et de 1906 en l'église d'Avesnes reflète à notre échelle ce que fut alors le climat général dans une grande partie des paroisses du diocèse comme en rend compte le

mémoire de R Cosson cité ci-dessous.

En 2020, la loi de 1905 et la notion même de laïcité sont à nouveau interrogées et ce n'est pas du fait de l'Eglise catholique.



Extrait de l'inventaire par l'agent des domaines et opposition à l'entrée dans une chapelle dans l'église ND St Jean d'Avesnes

### Références :

- <https://www.histoire-pour-tous.fr/histoire-de-france/3403-la-loi-de-separation-des-eglises-et-de-letat-1905.html>
- 2017 Robin Cosson. Accueil et application de la loi de séparation des Églises et de l'État en ruralité sarthoise (1905-1912) : étude comparative entre le canton de Conlie et de Pontvallain. Dumas-01877013. Mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de M Stéphane Tison. Université du Maine
- Archives diocésaines. Maison Saint Julien Le Mans. (Dossier Avesnes en Saosnois exploré par MP Gesland et D d'Erceville.)

Didier d'Erceville.

Faites connaître autour de vous le site <https://petiteecolebiblique.fr>

### Un Amour en bonne santé...

1. L'Amour a grand coeur,
2. il rend service l'Amour,
3. il ne jalouse pas,
4. il ne se vante pas,
5. ne s'enfle pas d'orgueil,
6. il ne fait rien d'inconvenant,
7. il ne cherche pas son intérêt
8. il ne s'irrite pas,

9. ne tient pas compte du mal,
10. il ne se réjouit pas de l'injustice,
11. mais il trouve sa joie dans la vérité
12. il excuse tout, il fait toujours confiance,
13. il espère toujours, il supporte tout.
14. L'amour ne disparaît jamais.

Transmis par le père Dominique AUZENET

Aucun être humain ne peut en traiter un autre comme un objet.



**Déclaration  
du conseil  
permanent de la  
Conférence des  
évêques de  
France.**

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, réuni les 6, 7 et 8 janvier 2020, tient à exprimer son inquiétude devant le projet de

révision des lois de bioéthique dont la discussion au Sénat a lieu depuis le mois de janvier.

Dans l'état actuel du projet de loi, trois points particuliers engageraient encore davantage notre société française dans des contradictions insolubles. S'ils étaient adoptés définitivement, ils témoigneraient d'une grave méprise quant à ce qu'est l'éthique, méprise qui, si elle n'était pas clarifiée, serait de l'ordre de l'insouciance pour l'avenir.

1. Soumettre, comme le veut la loi, l'engendrement par PMA d'un nouvel être humain à un « projet parental » est discutable. Le pouvoir ainsi reconnu aux parents ne risque-t-il pas de devenir absolu ? Comment le projet de loi va-t-il exprimer la pleine reconnaissance du droit de l'enfant qui est une « personne » ? En effet, établir des critères applicables aux adultes qui veulent devenir parents pour autoriser ou non ceux-ci à bénéficier d'une technique d'AMP ne suffira pas à garantir une prise en compte suffisante de la dignité de l'enfant. Le respect de l'enfant devrait être la considération première.

2. La légalisation de la filiation sans père ni ascendance paternelle et de la maternité par simple déclaration de volonté, devant le notaire, sans que la femme vive la gestation, met en œuvre « l'in vraisemblable », ont pu dire certains. Est-il juste d'entraîner la société dans cet engrenage ? Notre République est basée sur le respect de la conscience. Cela ne commande-t-il pas de prévoir le recours à la l'objection de conscience pour ceux et celles, les notaires par

exemple, qui se refuseraient, en conscience, à être engagés malgré eux dans la réalisation de cet « invraisemblable » ? Cette clause de conscience s'impose aussi à propos de l'IMG. Sans une telle expression dans la loi du respect de la conscience de chacun, n'irions-nous pas vers la mise en place d'une police de la pensée, contraire à notre liberté démocratique ?

3. L'extension du diagnostic pré-implantatoire ouvre la voie à une sélection accrue des enfants à naître, sélection que notre pays professe pourtant de refuser en souhaitant une société inclusive. Un « eugénisme libéral », dépendant de la décision des parents potentiels ou du parent potentiel, serait ainsi toléré. Des parents ayant un enfant portant une maladie génétique nous alertent publiquement sur la « déshumanisation » que produirait un tel tri sélectif. Vouloir l'enfant sans aucun variant génétique est non seulement une illusion, mais ce serait aussi « déshumaniser » notre humanité !

Ces trois points sont significatifs de la fuite en avant dans laquelle sont prises nos sociétés occidentales soumises au libéralisme et aux lois du marché : les désirs individuels y sont exacerbés par l'apparente satisfaction que la conjonction des techniques médicales et juridiques semble promettre.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui prennent au sérieux les enjeux de la loi en discussion. Nous saluons les parlementaires qui travaillent à mettre de la lucidité et du bon sens éthique à propos de l'humain dans le texte de la loi. Nous encourageons les citoyens inquiets à faire connaître leurs réserves et à exprimer leurs points de vue. Nous redisons que tout enfant humain est appelé à grandir dans le déploiement de sa liberté et dans le respect de sa dignité, en communion avec tous les autres, et cela tout au long de sa vie, quelle que soit son origine ethnique ou sociale, sa religion ou son absence de religion et son orientation sexuelle. Aucun être humain ne peut en traiter un autre comme un objet.

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France Le 13 janvier 2020

## Acolytes ou servants d'autel (1/3)



### • Acolytes :

Les « ministères institués » de Lecteur et d'Acolyte sont proposés à des laïcs depuis 1972. Ils remplacent les anciens « ordres mineurs », premières étapes préparatoires au ministère presbytéral.

L'acolyte est institué pour « accompagner » et « suivre » le prêtre et le diacre : porter les cierges, préparer le feu, l'encensoir, le vin et l'eau, assister le prêtre à l'autel...

### • Servants d'autel :

Ce mot est de la même famille que les mots : serviteur, service, servir...

Pour le chrétien, ce mot a encore un sens plus profond. Jésus lui-même s'est désigné comme le Serviteur. Il dit : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir » (Mt 20, 28 ; Mc 10, 45) ; et encore : « Et moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert » (Lc 22, 27). Par toute sa vie, Jésus nous montre ce que veut dire le verbe « servir ». Au cours du dernier repas qu'il prend avec ses disciples, Jésus leur lave les pieds, et il les invite à faire comme lui (Jn 13, 1-20), c'est-à-dire à être les serviteurs les uns des autres. Jésus est celui qui vient servir tous les hommes, il se fait volontairement le « serviteur » de tous, par amour. Et il remplit cette mission jusqu'à la mort sur une croix ! Jésus est également le « serviteur souffrant » dont parle Isaïe (Is 42, 1-3 ; 49, 1-9a ; 50, 4-11 ; 53, 1-12) car il sait combien il est difficile de servir, et ce que peut coûter le fait de vouloir servir jusqu'au bout ! Jésus nous invite à être comme lui, à sa suite, des serviteurs. Il dit : « Celui qui veut devenir grand parmi vous, sera votre serviteur » (Mc 10, 43).

De nombreux prêtres ont été acolytes durant leur enfance. Ce service permet en effet de découvrir la beauté et la richesse de la liturgie. Il rappelle également à toute l'assemblée l'importance du service dans notre vocation de baptisé.

### re ser an d a el

#### - C'est être à l'écoute de Jésus :

C'est d'abord vouloir ressembler à Jésus, remplir la mission qu'il nous confie : être serviteur comme lui a été serviteur. C'est aussi s'approcher de son autel avec respect et amour, en ayant bien conscience que c'est de Jésus lui-même que nous désirons d'abord nous approcher. Vouloir être un vrai disciple de Jésus, vouloir l'aimer de tout son cœur et aimer les autres comme le Seigneur nous dit de les aimer. Plus que des choses à faire, c'est une attitude intérieure qu'il faut avoir : le servant est celui qui veut connaître, aimer et servir Jésus, celui qui a de l'amitié pour le Seigneur, celui qui veut vivre dans la foi !

#### - C'est vouloir aimer en actes :

L'attitude intérieure du servant se manifeste dans des actes. Comme Jésus, nous aimons « en actes et en vérité ». Par amour, nous servons un autel bien concret, signe du Christ et centre de l'Église. Nous devons donc faire des choses concrètes, utiles, efficaces et belles, chercher à comprendre ce que nous faisons pour pouvoir y mettre tout notre cœur.

#### - C'est avoir le désir de servir :

Servir, dans l'esprit de Jésus, c'est s'investir totalement dans ce que l'on fait, se donner sans compter, en y mettant le meilleur de soi-même, sans chercher à se faire remarquer, sans vouloir prendre la première place, mais avec générosité, discrétion, joie, régularité, fidélité.

- La question de la présence des filles s'est posée en de nombreux endroits. Les filles peuvent être admises au service d'autel, au jugement de l'évêque diocésain (Redemptionis Sacramentum n° 47, Instruction de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, 2004). Aujourd'hui, la plupart des évêques donnent cette possibilité.

#### - L'encadrement des servants d'autel :

Par sa présence, le prêtre signifie que c'est le Christ qui rassemble les baptisés et c'est en son nom que les servants accomplissent un service dans l'Église. L'aide d'un grand jeune qui a été servant pendant plusieurs années peut aussi être très utile. C'est lui qui peut répartir les fonctions entre les servants et les guider pendant la liturgie.

(à suivre...)





Durant notre synode, nous avons remarqué qu'il était peu fait référence à la vie consacrée lorsque nous imaginons l'avenir de nos paroisses. Pourtant les communautés religieuses de notre diocèse et sont un don inestimable pour les paroisses. C'est cette histoire que nous vous proposons d'accueillir de manière nouvelle en organisant, non pas une neuvaine, mais une dizaine (!) de prière pour la vie consacrée entre le 24 janvier et le 2 février.

dépliant a été distribué afin que nous puissions prier **dans nos maisons** durant 10 jours consécutifs pour les vocations religieuses. Chaque jour, une communauté religieuse dont la fondation a eu lieu en Sarthe était brièvement présentée. Il s'agit de pouvoir prier seul ou en famille afin que le Seigneur nous prépare à accueillir des vocations à la vie religieuse.

A la mi-janvier, un chacun de vous.

Cette « dizaine de prière » se conclura le dimanche 2 de prière pour la vie consacrée février (journée mondiale de la vie consacrée) dans nos paroisses. D'avance, merci à



### L'hiver s'est installé

L'hiver se plaît chez nous ; s'installe à sa façon.  
Il recouvre le sol de son manteau d'hermine,  
Et donne à la nature une palotte mine  
Lorsque neige et frimas se changent en glaçon .

Les arbres sans repos pris d'un léger frisson  
Maudissent la saison où le froid prédomine.  
La bise au son plaintif s'active et dissémine  
De multiples flocons près de chaque buisson .

L'eau de l'étang se fige et la terre est gelée.  
L'oiseau ne charme plus par son chant la vallée.  
Seul enchante ces lieux le murmure du vent.

Ainsi pour quelques mois la campagne endormie  
Que la fraîcheur de l'air paralyse souvent,  
Veut malgré la rigueur rester toujours amie.

Marie – Claude Cabaret

**Prêtre dans la Sarthe  
Pourquoi pas moi ?**

**Week-end de discernement  
pour les jeunes hommes 17-35 ans  
14-15 mars 2020**  
avec les diocèses de Laval et Saint-Brieuc Tréguier

**chez les Petites Sœurs des pauvres**

Contact : Abbé Amaury de La Motte Rouge  
amaury.delamottetrouge@hotmail.fr  
06 50 91 20 92



## Journée mondiale des malades 9 février

A destination des bien-portants : prenez soin des malades, visitez-les, encouragez-les.

Priez pour eux et avec eux.

## Prière de Bénédiction des Malades

« Seigneur notre Dieu, tu as envoyé ton Fils dans le monde pour qu'il prenne sur lui nos souffrances, pour qu'il se charge de nos douleurs ; nous te prions pour tes serviteurs malades : réconforte-les dans leur épreuve, raffermis leur espérance, qu'avec ta bénédiction ils surmontent leur maladie, qu'avec ton aide ils recouvrent la santé. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen. »

## Prière de la neuvaine à Notre-dame-de-Lourdes

O Marie, nous avons besoin de ton regard immaculé, pour regarder les personnes et les choses avec respect et reconnaissance.

Nous avons besoin de ton cœur immaculé, pour aimer de façon gratuite, sans arrière-pensée mais en cherchant le bien de l'autre.

Nous avons besoin de tes mains immaculées, pour toucher la chair de Jésus dans les frères et sœurs pauvres, malades, méprisés.

Nous avons besoin de tes pieds immaculés pour marcher sur le sentier de celui qui est égaré, pour rendre visite aux personnes seules.

Nous te remercions, ô mère, parce que en te montrant à nous libre de toute tâche du péché, qui nous rappelles qu'avant tout il y a la grâce de Dieu, il y a l'amour de Jésus Christ qui a donné sa vie pour nous, il y a la force de l'Esprit Saint qui renouvelle tout.

(prière du pape François à L'Immaculée Conception, Rome 8 décembre 2016)



## Evangile selon saint Marc (Mc1,12-25)

Aussitôt l'Esprit pousse Jésus au désert et, dans le désert, il resta quarante jours, tenté par Satan. Il vivait parmi les bêtes sauvages, et les anges le servaient. Après l'arrestation de Jean, Jésus partit pour la Galilée proclamer l'Évangile de Dieu ; il disait : « Les temps sont accomplis : le règne de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à l'Évangile. » Passant le long de la mer de Galilée, Jésus vit Simon et André, le frère de Simon, en train de jeter les filets dans la mer, car c'étaient des pêcheurs. Il leur dit : « Venez à ma suite. Je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. » Aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent. Jésus avança un peu et il vit Jacques, fils de Zébédée, et son frère Jean, qui étaient dans la barque et réparaient les filets. Aussitôt, Jésus les appela. Alors, laissant dans la barque leur père Zébédée avec ses ouvriers, ils partirent à sa suite. Ils entrèrent à Capharnaüm. Aussitôt, le jour du sabbat, Jésus se rendit à la synagogue, et là, il enseignait. On était frappé par son enseignement, car il enseignait en homme qui a autorité, et non pas comme les scribes. Or, il y avait dans leur synagogue un homme tourmenté par un esprit impur, qui se mit à crier : « Que nous veux-tu, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es : tu es le Saint de Dieu. » Jésus l'interpella vivement : « Tais-toi ! Sors de cet homme. »





# ENSEMBLE PAROISSIAL DE MAMERS

DANGEUL / LA FRESNAYE-SUR-CHÉDOUET / MAMERS / MAROLLES-LES-BRAULTS /  
NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS / SAINTE-MARIE-EN-SAOSNOIS / SAINT-COSME-EN-VAIRAIS

## FÉVRIER 2020

| Lundi                  | Mardi                              | Mercredi   | Jeudi   | Vendredi   | Samedi  | Dimanche   |
|------------------------|------------------------------------|--|---|--|---|--|
|                        |                                    |  |   |  | 1<br>18h30 St Nicolas   | 2<br>Préambule de l'EPI au<br>Synode<br>9h30 Saint-Cosme<br>11h00 Mamein AS des<br>enfants malades |
| 3<br>10h30 St Nicolas  | 4<br>9h30 Neufchâteau-en-Saosnois  | 5<br>9h30 Neufchâteau-en-Saosnois<br>18h00 Saint-Nicolas<br>Adoration eucharistique<br>annoncée  | 6<br>9h30 Neufchâteau : Prière<br>suivie de la messe<br>15h00 Nijagal | 7<br>9h30 Saint-Vincent-des-Prés<br>18h La Fresnaye/Chédolet         | 8<br>18h30 St Nicolas   | 9<br>9h30 Mamein Messe des<br>familles<br>11h00 Mamein Messe des<br>familles                       |
| 10<br>10h30 St Nicolas | 11<br>9h30 Neufchâteau-en-Saosnois | 12<br>9h30 Neufchâteau-en-Saosnois<br>12h00 St-Almy-des-Morts<br>Chemin de croix/chapelet et<br>cruceire<br>18h00 Saint-Nicolas<br>Adoration eucharistique<br>annoncée | 13<br>9h30 Neufchâteau : Prière<br>suivie de la messe                 | 14<br>12h00 Les Tempeliers<br>18h30 St Nicolas                       | 15<br>17h00 Mairie/Fresnaye<br>18h30 St Nicolas MF                        | 16<br>9h30 La Fresnaye/Chédolet<br>MF<br>11h00 Mamein MF<br>12h00 Mamein : Assemblée<br>de prière  |
| 17                     | 18                                 | 19<br>18h00 Saint-Nicolas<br>Adoration eucharistique<br>annoncée   | 20  | 21   | 22<br>18h30 St Nicolas  | 23<br>9h30 Neufchâteau<br>11h00 Mamein   |
| 24                     | 25<br>9h30 Neufchâteau-en-Saosnois | 26<br>MERCREDI 6h1 CENDRES<br>9h30 Neufchâteau-en-Saosnois<br>18h30 Saint-Nicolas  | 27<br>9h30 Neufchâteau : Prière<br>suivie de la messe                 | 28<br>12h00 Maison de retraite de<br>Marolles<br>18h30 Saint-Nicolas | 29<br>17h00 Marolles<br>18h30 Saint-Almy-des-Prés<br>M.O.de Tourtes-Aydes |  |



# ENSEMBLE PAROISSIAL DE MAMERS

DANGEUL / LA FRESNAYE-SUR-CHEDOUET / MAMERS / MAROLLES-LES-BRAULTS /  
NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS / SAINTE-MARIE-EN-SAOSNOIS / SAINT-COSME-EN-VAIRRAIS

**MARS 2020**

| Dimanche               | Lundi  | Mardi  | Mercredi  | Jeudi  | Vendredi  | Samedi   | Dimanche   |
|------------------------|--|--|---|--|---|--|--|
|                        |  |  |   |  |   |  | <p>1. <b>1<sup>er</sup> Jour des Catéchistes</b><br/>                     9h30 Neufchâtel<br/>                     11h00 Mameurs</p>   |
| 2<br>10h30 St Nicolas  | 3<br>9h30<br>Neufchâtel-en-Saosnois  | 4<br>9h30<br>Neufchâtel-en-Saosnois<br>12h00 Saint-Nicolas<br>Adoration eucharistique<br>solennelle  | 5<br>9h30<br>Neufchâtel-en-Saosnois<br>12h00 Saint-Nicolas<br>Adoration eucharistique<br>solennelle | 6<br>9h30 Neufchâtel : Prière<br>solennelle de la messe<br>15h00 Missaël | 7<br>9h30 Saint-Basile-des-Morts<br>12h La Fresnaye/Chédouet                                    | 8<br>10h Messe KT St Cosme<br>12h30 St Nicolas HP  | <p>9. <b>2<sup>e</sup> Jour des Catéchistes</b><br/>                     9h30 Neufchâtel CLM<br/>                     11h00 Mameurs <b>Messe des Familles</b><br/>                     (15h (Jeûne-Supplices))<br/>                     11h00 Mameurs <b>Messe des Familles HP</b></p> |
| 9<br>10h30 St Nicolas  | 10<br>9h30<br>Neufchâtel-en-Saosnois<br>12h00 Neufchâtel Chemin<br>de croix/Chédouet et<br>caserne | 11<br>9h30<br>Neufchâtel-en-Saosnois<br>12h00 Saint-Nicolas<br>Adoration eucharistique<br>solennelle | 12<br>9h30<br>Neufchâtel : Prière<br>solennelle de la messe   | 13<br>12h00 Les Mesgranges<br>12h30 St Nicolas                           | 14<br><b>10h-12h Bénédiction 120e et<br/>130e années - Prière Supplices</b><br>12h30 St Nicolas | 15<br><b>3<sup>e</sup> Jour des Catéchistes</b><br>9h30 La Fresnaye/Chédouet<br>11h00 Mameurs<br>11h00 Mameurs : Assemblée de<br>prières |  |
| 16<br>10h30 St Nicolas | 17<br>9h30<br>Neufchâtel-en-Saosnois   | 18<br>9h30<br>Neufchâtel-en-Saosnois<br>12h00 Saint-Nicolas<br>Adoration eucharistique<br>solennelle | 19<br>9h30<br>Neufchâtel : Prière<br>solennelle de la messe   | 20<br>12h La Olive<br>12h30 St Nicolas                                   | 21<br>12h30 St Nicolas HP   | 22<br><b>4<sup>e</sup> Jour des Catéchistes</b><br>9h30 Neufchâtel<br>11h00 Mameurs<br>11h Mameurs Asc. Angèle                           |  |
| 23<br>10h30 St Nicolas | 24<br>9h30<br>Neufchâtel-en-Saosnois   | 25<br>9h30<br>Neufchâtel-en-Saosnois<br>12h00 Saint-Nicolas<br>Adoration eucharistique<br>solennelle | 26<br>9h30<br>Neufchâtel : Prière<br>solennelle de la messe   | 27<br>12h00 Maison de retraite de<br>Mameurs<br><b>17h00 St Nicolas</b>  | 28<br>12h30 Saint-Basile-des-Morts<br>N/O-de-Touren-Ayères                                      | 29<br><b>5<sup>e</sup> Jour des Catéchistes</b><br>9h30 Mameurs<br>11h00 Mameurs (Laurent Hermet)  |  |
| 30                     | 31   |  |   |  |   |  |  |

# ENSEMBLE PAROISSIAL DE MAMERS

DANGEUL / LA FRESNAYE-SUR-CHEDOUET / MAMERS / MAROLLES-LES-BRAULTS / NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS / SAINTE-MARIE-EN-SAOSNOIS / SAINT-COSME-EN-VAIRAIS

**AVRIL 2020**

| Lundi   | Mardi  | Mercredi  | Jeudi  | Vendredi   | Samedi  | Dimanche   |
|---|--|---|--|--|---|--|
|   |  | 1<br>17h30 Saint-Nicolas<br>18h00 Saint-Nicolas<br>Adoration eucharistique animée                               | 2<br>9h30 Neufchâtel : Prière suivie de la messe<br>11h00 presbytère de Mangers Réconciliation         | 3<br>9h30 St Vincent-des-Prés<br>17h00 La Fresnaye Réconciliation<br>18h00 La Fresnaye | 4<br>15h00 Marolles Réconciliation<br>17h00 Marolles<br>18h30 Notre-Dame (retraite libre comm.) | 5 <b>Dimanche des Passions</b><br>9h30 Neufchâtel<br>9h30 Saint-Rémy-des-Monts<br>11h00 Mangers<br>11h00 La Fresnaye-sur-Chédouet  |
| 6 <b>Lundi Saint</b><br>10h30 St Nicolas<br>20h00 Réconciliation<br>Notre-Dame de Mangers | 7 <b>Mardi Saint</b><br>9h30 Neufchâtel-en-Saosnois<br>11h00 presbytère de Mangers Réconciliation<br>18h00 Messe Christale La Mays | 8 <b>Mercredi Saint</b><br>9h30 Neufchâtel-en-Saosnois<br>18h00 Saint-Nicolas<br>Adoration eucharistique animée | 9 <b>Jeudi Saint</b><br>9h15 Célébration à l'école de La Fresnaye<br>15h00 Hôpital<br>20h00 Notre-Dame | 10 <b>Vendredi Saint</b><br>15h00 Les Heuprères<br>20h00 Notre-Dame                    | 11 <b>Samedi Saint</b><br>21h00 Notre-Dame (Veille Pascale)                                     | 12 <b>Pâques, Résurrection de Notre Seigneur Jésus le Christ</b><br>9h30 Neufchâtel<br>9h30 Saint-Cosme<br>11h00 Marolles <b>Messe des familles</b><br>11h00 Mangers <b>Messe des familles</b> |
| 13<br>10h30 St Nicolas  | 14<br>9h30 Neufchâtel-en-Saosnois  | 15<br>9h30 Neufchâtel-en-Saosnois<br>18h00 Saint-Nicolas<br>Adoration eucharistique animée                      | 16<br>9h30 Neufchâtel : Prière suivie de la messe  | 17<br>11h00 Le Diver<br>18h30 Saint-Nicolas  | 18<br>11h00 Chasob<br>18h30 St Nicolas  | 19 <b>1<sup>er</sup> dimanche de Pâques</b><br>9h30 La Fresnaye-sur-Chédouet <b>étape de KT</b><br>11h00 Mangers<br>11h00 Marolles : Assemblée de prières                                      |
| 20  | 21 (paroissiens à Neufjorgue 21-24)  | 22<br>18h00 Saint-Nicolas<br>Adoration eucharistique animée   | 23<br>9h30 Neufchâtel : Prière   | 24<br>15h00 Maison de retraite de Marolles prière                                      | 25<br>18h30 Saint-Rémy-du-Val N-D-de-Toutes-Aydes HF  | 26 <b>2<sup>e</sup> dimanche de Pâques</b><br>9h30 Neufchâtel HF<br>11h00 Mangers HF<br>11h00 Marolles Ass. Prières  |
| 27<br>10h30 St Nicolas  | 28<br>9h30 Neufchâtel-en-Saosnois  | 29<br>9h30 Neufchâtel-en-Saosnois<br>18h00 Saint-Nicolas<br>Adoration eucharistique animée                      | 30<br>9h30 Neufchâtel : Prière suivie de la messe  |  |   |  |

## INTENTIONS DE MESSES DU MOIS DE FEVRIER ET DE MARS

### Paroisse de Mangers

Le 28/III : Nathalie LANGEVIN

### Notre-Dame 11h00

Le 2/II : Intention particulière, Jeanne GIRARD, Robert et Suzanne VERCELLETTO

Le 9/II : Chantal DE ROQUEFEUIL, son fils Aymar, son gendre Hervé d'AILLIERES, Michel ESNAULT

Le 23/II : Bernard MOULARD

Le 1/III : Nicole GOSNET

Le 8/III : Marguerite MENON, Alain DE PAS, Chantal DE ROQUEFEUIL, son fils Aymar, son gendre Hervé d'AILLIERES

Le 15/III : Thérèse ANDRE

### Saint Nicolas 10h30 ou 18h30

Le 9/III : Françoise PAVIE

Le 14/III : Renée POTTIER

### Paroisse de Sainte-Marie-en-Saosnois

#### Saint-Vincent-des-prés

Le 7/II : Chantal DE ROQUEFEUIL, son fils Aymar, son gendre Hervé d'AILLIERES

### Paroisse de Neufchâtel-en-Saosnois

#### Notre Dame de TOUTES AYDES

Le 29/II : Nathalie LANGEVIN

### Paroisse de Saint Cosme

Le 2/II : Intention particulière

### Une chorale à Mangers



Une chorale paroissiale s'est mise en place sous la direction de Monique et avec Loïc. Elle se retrouvera ...., le samedi à 17h00 au presbytère de Mangers. Si vous êtes intéressés merci de vous signaler.

Si vous souhaitez recommander des messes pour le mois à venir, merci de nous les signaler avant le 15 du mois en cours, accompagnées d'un chèque de 18 euros par intention de messe à l'ordre de « A.D. Paroisse ». Elles paraîtront alors dans le bulletin.





## Réunion de concertation pour la paroisse de Marolles les Braults.

Suite à une proposition d'Anne Claire de Vilmarest et Didier d'Erceville, représentant notre secteur dans l'Equipe d'Animation Pastorale, le père Christian Le Meur est venu à la rencontre de notre groupe pour partager questionnements et propositions.

**Etaient présents :** le père Christian Le Meur, Olivier Baratte, Marc Chevrier, Marie-Claude Chevrier, Jean Denis, Didier d'Erceville, Anne-Marie Gagnot, Charles Gagnot, Martine Gagnot, Philippe Gagnot, Hélène Leroux, Thérèse Pénichon, Anne-Claire de Vilmarest, Dominique Vovard.

Après la prière de none, le père Christian nous exhorte à répondre à la mission de témoignage. Puis chacun est invité à pointer les faiblesses et les atouts de notre communauté sur Marolles, puis à proposer des pistes d'amélioration.

Ces différents points sont listés ci-dessous.

### Faiblesses répertoriées

- Manque de communication
- Absence de prêtre en résidence permanente
- Manque d'audace pour proposer des choses nouvelles
- Manque de référent de pôle dans certains secteurs : « *paroisses fictives* » ?
- Esprit missionnaire insuffisant

### Atouts

- On se connaît tous (messe mais aussi vie associative sur Marolles.)
- Chorales et organiste
- Catéchèse
- Ecole Notre-Dame
- Eglises propres et accueillantes
- Rosaire, Quo vadis, prière des mères
- Equipes liturgiques compétentes

- Calvaires entretenus
- Mariages, baptêmes
- Beaucoup d'abonnés à Mamers Catho Contact
- Apport de paroissiens bricoleurs
- Mairie bienveillante

### Solutions et idées

- Instauration d'un temps convivial à l'issue de la messe
- Messe dominicale le samedi de temps en temps
- Permanence hebdomadaire (2 heures ?) à Marolles (bibliothèque) (une réunion est programmée en ce lieu le 22 janvier à 18 heures pour les personnes prêtes à s'engager)
- Organisation d'une journée festive
- Concernant les enfants, savoir différer l'administration des sacrements lorsqu'ils sont prêts
- Saisir les occasions que sont l'instauration de la vierge pèlerine sur la paroisse ainsi que les groupes de chapelet.



Lors de la réunion du 22 janvier il a été décidé que les chrétiens de Marolles tiendraient comme suggéré une permanence :

## Nouveau à Marolles-les-Braults .

Une permanence Paroissiale ouverte à tous vous est proposée tous les mercredis de 17h30 à 18h30 à compter du mercredi 4 mars 2020 au 1<sup>er</sup> étage de la bibliothèque de Marolles .



## Les grandes orgues de Notre-Dame de Mamers ont besoin de votre aide pour continuer à résonner...

Elles furent commandées en 1900 par l'abbé « Vincent Morin » ; Puis construites par « Van Bever et inaugurées en 1901 par l'évêque du Mans « Marie-Prosper Bonfils » ; depuis elles ne cessent de résonner pour votre plus grand plaisir.

La dernière restauration date de Sévère en 1987, il y a plus de 33 ans !

Ce magnifique instrument nécessite donc vous vous en doutez d'une rénovation rapide pour continuer à jouer...

L'association « **les amis des orgues de Mamers** » créée en décembre 2018 organise des activités culturelles pour promouvoir et entretenir ces grandes orgues historiques citons la prochaine et première grande fête de la saison :

1. du 21 au 23 avril, **Jacques PICHARD** Organiste de la Cathédrale de Nanterre et Professeur au conservatoire de Paris, attiré par les sonorités exceptionnelles du grand orgue de Notre-Dame de Mamers, inaugurera la saison avec ses « Master-classe » destinées à de jeunes talents.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir les écouter ainsi que leur récital de fin de stage.

2. D'autres événements sont ainsi programmés tout au long de l'année et nous vous tiendrons informés Par ce bulletin paroissial, la presse, notre site internet et la page facebook.

Cependant, pour maintenir une activité culturelle pérenne et continuer d'entendre résonner nos orgues nous devons

les rénover au plus tôt.

Nous comptons sur vous pour nous y aider en adhérant ou en faisant un don à l'association « **les amis des orgues de Mamers** » (déclarée d'intérêt général l'association vous délivrera un reçu fiscal).

En vous remerciant de votre participation, nous vous communiquons les coordonnées de l'association et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Les amis des orgues de Mamers



### Association les Amis des Orgues de Mamers

Adresse: Mairie 1 place de la République 72600 Mamers

Site internet: <https://orguesmamers.wixsite.com/website>

Mail: [orguesmamers@gmail.com](mailto:orguesmamers@gmail.com)

### Question de jeune

#### Qu'est-ce qu'un péché?

Un péché, c'est tout ce qui sépare de Dieu et des hommes. Le péché nous éloigne de l'amour et du bien. Tout péché a des conséquences négatives. Le péché abîme quelque chose en moi. Il dégrade les relations entre les hommes, et entre les hommes et Dieu.

Un péché véniel, c'est quelque chose que je fais par paresse, lâcheté, colère, envie, jalousie, mauvaise habitude,...

Un péché grave, c'est quelque chose que je fais en sachant que c'est très mal, en le voulant quand même, en le faisant exprès.

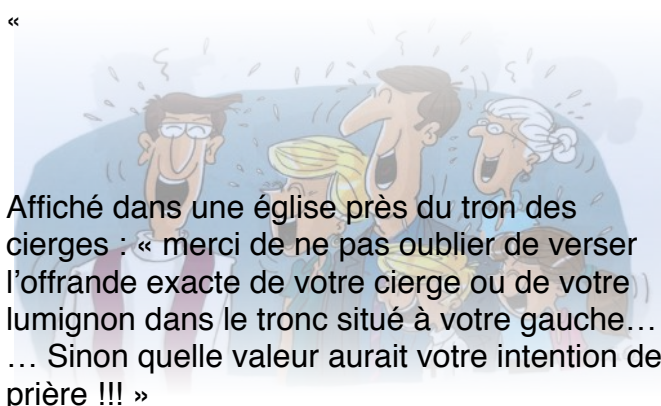
Lorsqu'on a fait un péché grave, on doit se confesser. Pour les péchés véniels, on doit demander pardon. Et la confession peut aussi nous aider.

### Acte de contrition

Mon Dieu, j'ai un très grand regret de vous avoir offensé parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable, et que le péché vous déplaît.

Je prends la ferme résolution, avec le secours de votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

### Les blagues du père Bruno in « Les perles du curé » éd. Artège

«  
  
Affiché dans une église près du tronc des cierges : « merci de ne pas oublier de verser l'offrande exacte de votre cierge ou de votre lumignon dans le tronc situé à votre gauche...  
... Sinon quelle valeur aurait votre intention de prière !!! »



## Apporter la communion aux malades : un acte ecclésial

**Porter la communion** à une personne empêchée d'assister à la messe n'est jamais une affaire privée, mais **engage la paroisse**. C'est ainsi que l'eucharistie célébrée à l'église paroissiale se 'diffuse' progressivement sur tout le territoire.

Pour manifester cette inclusion dans la vie paroissiale, il est bon de recevoir la custode à l'issue de la messe avec la **bénédition** : « *Que le Seigneur vous bénisse, vous qui allez porter le Corps du Christ à vos frères malades ; dites-leur la prière de la communauté chrétienne et demandez-leur de prier pour elle, au nom du Père ...* »

Il faut auparavant en parler au ministre ordonné car l'administration des sacrements reste de sa responsabilité, et il faut absolument éviter d'arriver à la communion avec une custode ouverte pour qu'il la remplisse.

### Soutenir la vie de foi du malade

Communier pendant la maladie est vécu comme le sommet de la journée. Le visiteur sera attentif à ne pas faire trop durer sa visite après la communion pour que la personne puisse vivre un long temps d'action de grâce. ('Il est bon pour vous que je m'en aille').

Plus la personne est désorientée par l'âge ou la maladie, plus elle aura besoin de routines familières pour retrouver ses repères. C'est pourquoi, sans donner l'impression d'une 'mini-messe', il est bon de respecter un schéma qui rappelle la célébration de l'eucharistie. Pour cela, les revues liturgiques sont très précieuses.

### Donner la communion

D'abord, **préparer la table**, ou un coin d'adaptable au-dessus du lit. Un petit napperon blanc, une mini icône ou une petite croix, une statue présente dans la pièce, un lumignon, pourquoi pas quelques fleurs ? Mais ceci doit se faire dans le respect des **règles d'hygiène** de l'endroit. Dans certains services d'hôpitaux il faut éviter d'apporter des objets dont la présence représente un risque pour le patient, surtout quand on passe de chambre en chambre.

On se **met en présence de Dieu**. On peut faire spontanément une prière d'accueil ou lire la prière d'ouverture de la messe.

On invite le malade à recourir à la **miséricorde** de Dieu en disant « Reconnaissons que nous sommes pécheurs » et on récite avec lui le « Je confesse à Dieu ».

On lit un texte d'**Évangile**, celui du jour ou du dimanche.

La Parole de Dieu parle par elle-même ; il n'est pas obligatoire de la commenter.

On peut partager des intentions de prières qui disent notre ouverture au monde.

On dit ensemble le **Notre Père**.

Puis on **ouvre la custode** et on présente l'hostie en disant « Heureux les invités au repas du Seigneur. Voici l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde ». Ce à quoi le malade répond « Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir, mais dis seulement une parole et je serai guéri ».

On donne l'hostie en disant « Le corps du Christ » - « Amen »

On peut faire spontanément une prière d'action de grâce ou bien lire la prière de conclusion de la messe et terminer par le Je vous salue Marie. Puis vient pour le malade le moment de l'**action de grâce silencieuse** et pour le visiteur celui de se retirer sur la pointe des pieds.

### Dans certains cas

En cas de difficultés de déglutition il faut impérativement s'informer auprès de l'infirmière.

Si la bouche est sèche, prévoir un peu d'eau pour aider à avaler.

Il est possible dans certains cas de déposer sur la langue une toute petite parcelle d'hostie qui fondra sans mastication.

Si vous portez la communion à un prêtre, vous lui ferez souvent plaisir en lui mettant une étole et en lui présentant l'hostie pour qu'il la prenne.

### Ce qu'il ne faut pas faire

Aller se 'servir' au tabernacle.

Laisser la custode dans la boîte aux lettres.

Donner l'hostie en disant 'vous communierez quand cela vous arrangera'.

Donner la communion à quelqu'un sujet aux fausses routes.

Se donner à soi-même la communion.

Apporter plusieurs hosties pour plusieurs jours.

Accepter de l'argent.

### En résumé :

- On pose l'eucharistie, placée dans une custode, sur la table.

- Prière d'introduction.

- « Reconnaissons que nous sommes pécheurs » -

« Je confesse à Dieu ».

- Évangile

- Intentions de prières.

- Notre Père.

- On présente l'hostie : « Heureux les invités au repas du Seigneur. Voici l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde ». - « Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir, mais dis seulement une parole et je serai guéri ».

- On donne l'hostie : « Le corps du Christ » - « Amen »

- Prière d'action de grâce et Je vous salue Marie

## Neufchâtel-en-Saosnois : A.G. de l'Association Joseph Roussel

L'Assemblée Générale de l'Association Joseph Roussel s'est tenue en janvier 2020 sous la présidence de Jean Fernandez. 30 membres de l'association à jour de leur cotisation étaient présents et 7 représentés. Le quorum était atteint. Merci à la secrétaire Michèle Le Lain de nous avoir donné le détail des manifestations. Ce détail montre le dynamisme de cette association qui a permis la rénovation de l'église. Merci à elle.

L'association compte à ce jour 56 adhérents à jour de leur cotisation, en légère augmentation, et c'est très bien.

**Théâtre du 10 Mars** : une très belle réussite avec 173 entrées et une prestation qui a obtenu un franc succès avec la troupe Les Tréteaux de Malestable.

**Loto du 15 Juin** : un très bon résultat aussi, et remerciements à Ginette PLUMAIL qui ne compte son temps pour la recherche des lots pour attirer un grand nombre de personnes, et au Comité de fêtes de Neufchâtel pour son aide précieuse au bon déroulement de cette manifestation. Les saucisses-frites ont toujours autant de succès. Merci à ceux qui ont travaillé à ce poste.

**Les deux vides greniers du 28 Juillet et 6 Octobre** donnent un résultat mitigé. Mais les plus gros objets sont déjà vendus, donc ceux qui restent ont une plus petite valeur.

**La démolition des anciens WC**, qui a débuté en Septembre est presque terminée. La baie redécouverte a été comblée, et la taille de pierre a été réalisée par **Mr Fernand LEGEARD**. **Mr Wilfrid PIEL** est intervenu bénévolement sur une partie de la toiture de la sacristie. Seule la fourniture des matériaux ont été à la charge de l'association. Pendant ces travaux, les sœurs ont mis à disposition une salle afin que les bénévoles mangent à l'abri et au chaud.

**L'atelier poterie a repris du service en Octobre**. La vente des poteries a toujours autant de succès. Merci aux petites mains habiles qui réalisent des objets de plus en plus recherchés.

À l'occasion de la **cérémonie du 11 Novembre** dans l'église de Neufchâtel en Saosnois, **Mr CABRY**, chef d'équipe de l'entreprise qui a réalisé les travaux sur la charpente de l'église, a offert à l'association, une statue

**de St Joseph**, Patron des Charpentiers. Après avoir été bénie, cette statue a trouvé sa place sur un pilier à l'entrée de l'église. Un grand merci à Mr CABRY, pour qui ce chantier était le dernier avant sa retraite.

L'association remercie **Mr GOURDEL pour le don** qu'il a remis à **Mr FERNANDEZ** le 15 Novembre lors de la réunion ordinaire.

Début Décembre, **mise en place de la crèche** dans l'église de Neufchâtel par notre Président Jean Fernandez.

Le 14 Décembre, **le concert de la Chorale St LEONARD CHANTE**, a réuni une centaine de personnes dans notre église, avec environ 55 choristes. Très belle prestation. Un pot de l'amitié accompagné de gâteaux fabriqués par des bénévoles ont ravis nos chanteurs, qui nous ont remerciés pour notre accueil. Merci aux sœurs qui nous ont prêtés leur salle de restauration pour les recevoir.

N.B. : Des chaises en paille de seigle sont commandées, pour mettre dans l'église derrière les bancs déjà en place.



## Notre Dame de Toutes Aydes de Saint-Rémy-du-Val veille sur les aînés du Saosnois



L'AG du club départemental où il préside la commission routes G é n é r a t i o n départementales.

Mouvement de St Rémy du Val a eu lieu le mercredi 22 janvier dernier dans la salle dimeresse.

Assistaient aussi des amis des clubs voisins du canton de

Fresnay-sur-Sarthe, Villeneuve-en-Perseigne et de Mamers, Ancinnes et Conlie.

Après la lecture des différents rapports, Madame Marie-Claire Breux présidente a clos l'assemblée générale ordinaire et a donné la parole à Monsieur Frédéric Beauchef, maire de Mamers et président de la communauté de communes, vice président du Conseil

Monsieur Beauchef a rendu un vibrant hommage aux responsables du club qui, grâce à leur dynamisme attirent environ cent quarante personnes qui se trouvent « très bien » à Saint Rémy du Val. Monsieur Jean Tison, Président Cantonnal a ensuite pris la parole pour donner quelques informations sur le programme 2020 du club cantonnal.

Et puis le club folklore de Saint-Cosme-en-Vairais est entré en piste pour effectuer plusieurs danses de notre patrimoine sarthois. Ils ont été très applaudis.

Ensuite la traditionnelle galette des rois a clôturé notre AG2020. De bonne humeur nous avons repris le chemin du retour après cette belle journée, la météo étant au beau fixe.

Marcel Lucas



## NOS PEINES et NOS JOIES

### Période du 15 Décembre-16 Janvier

Nous avons célébré leurs funérailles chrétiennes et nous les portons, ainsi que leur famille, dans la prière.

|   |        |
|---|--------|
| 16/XII : Pierre BELLANGER, René                     | 89 ans |
| 16/XII : Françoise LE BOUCHER, Saint-Longis         | 94 ans |
| 17/XII : Paulette GASSEAU, Saint-Cosme              | 89 ans |
| 17/XII : Denise GREGOIRE, Mamers                    | 93 ans |
| 20/XII : Georges BESNARD, Mamers                    | 84 ans |
| 24/XII : Jeanne BEGUIN, Suré                        | 86 ans |
| 24/XII : Marie-Louise TROCHERIE, Saint-Calez-en-S.  | 82 ans |
| 30/XII : Raymond TISON, Marolles                    | 86 ans |
| 31/XII : Fernand CHAMPHAILLY, La Fresnaye           | 90 ans |
|   |        |
| 2/I : Madeleine BATTEAU, Mamers                     | 96 ans |
| 3/I : Thérèse ANDRE née BESNARD, Mamers             | 91 ans |
| 4/I : Madeleine LOUIS, Origny-le-Roux               | 83 ans |
| 6/I : Thérèse CHARLES-DONATIEN, St-Vincent-des-Prés | 77 ans |
| 7/I : Michel ABOT, Saint-Rémy-des-Monts             | 78 ans |
| 7/I : Jeannine SEIGNEURAY, Marolles-les-Braults     | 86 ans |
| 8/I : Yvonne GUEDE, Louvigny                        | 91 ans |
| 14/I : Bernard GYPTEAU, Chérancé                    | 85 ans |
| 14/I : Michel RAUBER, Lignières-La-Carelle          | 86 ans |
| 14/I : Gabriel JOUSSE, Congé/Orne                   | 92 ans |
| 15/I : Jeanne GIRARD, Neufchâtel                    | 96 ans |

### Intention de prière du pape pour les mois de février et mars

#### Entendre le cri des migrants :

Prions pour que le cri de tant de migrants victimes de trafics criminels soit entendu et pris en compte : ils sont nos frères et sœurs en humanité.

#### Les Catholiques en Chine :

Que l'Eglise en Chine persévère dans la fidélité à l'Évangile et grandisse dans l'unité.

#### La joie de l'avoir accompagné vers le baptême

Le 11/I : Moncé-en-Saosnois, Hippolyte MEFFRE, fils de Arnaud et Domitille née BRILLAUD, demeurant à Moncé-en-Saosnois



Nous ne cesserons pas de nous réjouir de la grâce qui nous est faite d'accueillir un séminariste en formation pour être prêtre. Au retour d'une session de théologie à Montligeon Gaël que l'on commence à bien connaître à Mamers avait invité Jean Rex un séminariste de l'Île de Rodrigues dans l'Océan Indien. Tous deux évoluent au séminaire de Nantes. Pour notre communauté ce fut un réel plaisir de les entendre donner leur témoignage ces 11 et 12 janvier. Les paroissiens redemandent de tels témoignages qui pourraient peut être aider certains jeunes à comprendre le sens de la mission universelle. Merci à eux.

### Mgr Celestino Migliore, nommé Nonce Apostolique en France et Monseigneur David nommé archevêque de Monaco



Né le 1er juillet 1952 à Cuneo (Italie). Ordonné prêtre le 25 juin 1977 pour le diocèse de Cuneo (Italie). Il est entré au Service diplomatique du Saint Siège en

1980. Tour à tour il sera observateur puis nonce en Angola, Etats Unis, Egypte, Pologne, au Conseil de l'Europe à Strasbourg, ONU, Fédération de Russie Ouzbékistan Depuis le 11 janvier 2020, Mgr Celestino Migliore est nommé Nonce Apostolique en France.

Monseigneur Dominique-Marie DAVID, archevêque de Monaco. Mgr DAVID était cette année dans l'équipe animatrice du Séminaire Interdiocésain de Nantes.



Parmi ses fonctions, en 2009, il est devenu responsable des ministres ordonnés et séminaristes de la Communauté de l'Emmanuel et de 2016 à 2019, Mgr DAVID fut Recteur de l'église de la Trinité-des-Monts à Rome, confiée également à la Communauté de l'Emmanuel.

## Initiatives

**Bilan du Denier de l'Eglise en 2019** : Merci à nos chers donateurs, merci à ceux qui pourraient les imiter cette année. L'Eglise ne vit que des dons des fidèles (...et des moins fidèles...)

240 donateurs pour 61277,14 en 2019

251 donateurs pour 59837,5 en 2018

Merci pour votre générosité.



Gabriele Naudin et Anthony Bourdin faits chevaliers des Palmes académiques le 24 janvier.

Félicitations aux deux chefs d'établissements

scolaires de Mamers : Mauboussin et Saint Thomas d'Aquin.

Les rencontres de Giel sont des Assises du monde rural. Le thème de cette année « **paroisse rurale, comment deviens-tu missionnaire?** ».

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse ci dessous le covoiturage est possible.

<https://rencontresdegiel.jimdofree.com>



**Récollecion paroissiale** : les membres de l'EAP de Mamers vont vivre une récollecion le mercredi 11 mars.

- La **salle Blottière** bientôt disponible. Rénovée entièrement au cours de cet hiver grâce aux bénévoles cette salle située au fond du jardin sera en mesure d'accueillir les familles qui désireront par exemple, se restaurer après des sépultures, ou pour tout autre sorte de réunions. On y accède par le presbytère et la sécurité comme la discrétion est totale. Qu'on se le dise. Nous proposerons une libre participation aux frais des familles.

## Dans l'agenda des mois de février et de mars

| Date                 | Lieu                                      | Evénement   | Commentaires  |
|----------------------|---|---|---|
| 1 à 16h00            | Eglise Saint Nicolas de Mamers            | Musique originale de la grande Europe                                     | participation libre. Eglise chauffée                            |
| 9 à 11h00            | Eglise de Mamers                          | Messe du dimanche de la santé   | que les malades qui désirent l'onction se fassent connaître SVP |
| 12/II et le 10/III à | Eglise Saint Rémy des Monts et Neufchâtel | Chapelet et/ouChemin de croix et causerie                                 | ouvert à tous les priants                                       |
| Le samedi à 17h00    | Presbytère de Mamers                      | Répétition de chorale sous la direction de Monique Fatna                  | les personnes qui aiment chanter sont les bienvenues.           |
| 10/III 18h00         | Presbytère de Mamers                      | soirée de formation des catéchistes avec le p. Delente                    | ouvert à tous les catéchistes et futurs catéchistes             |
| 16/III 20h30         | Presbytère de Mamers                      | Réunion des responsables des équipes liturgiques pour fixer le calendrier |   |
| 23/III à 20h30       | La Ferté-Bernard                          | Célébration de la Miséricorde   | En présence de notre Evêque.                                    |

« Mamers Catho Contact ». Directeur de publication monsieur l'abbé Christian Le Meur, curé de Mamers, 70, bis rue du 115 R.I. 72600 Mamers. CPPAP : 0319L93337. 2020 : prix au numéro 1,50€ Abonnement 10 numéros par an 15 euros (20€ ou 25 € de soutien). Imprimé par nos soins.